



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PRÉAMBULE

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est un outil qui s'appuie sur la mise en valeur et la mise au travail de l'expérience des professionnels d'une équipe, leurs compétences et leurs questionnements. Le processus d'analyse des pratiques est collectif et interactif. En termes de résultats concrets et mesurables, l'Analyse des Pratiques Professionnelles favorise la cohérence et l'harmonisation des pratiques d'une équipe qui va construire, au cours des séances, de nouveaux modes d'organisation des échanges interpersonnels. Apparaîtront après coup, au sein des instances de travail en équipe, une redéfinition des règles d'échanges, une production conjointe d'une identité de groupe et une production de méthodologie permettant l'élaboration de changements au plan des pratiques de travail.

Utilisée comme outil de professionnalisation des personnes et des activités, la compétence qui tend à être renforcée chez les professionnel·le·s qui bénéficieront d'Analyse des Pratiques Professionnelles proposée à l'Atelier des Pratiques, est celle qui permet d'inscrire la démarche clinique dans l'accompagnement du quotidien.

Le processus pouvant être assimilé à une action de formation, les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Comprendre la démarche clinique.
- Questionner la pertinence de son accompagnement au regard de la dimension clinique.
- Transformer les actions individuelles en savoirs partagés et produire de nouveaux savoirs collectifs pour l'action.
- Prendre en compte et analyser les mouvements contextuels et environnementaux sous-jacents aux pratiques d'accompagnement.

COMPÉTENCE(S) RENFORCÉE(S)

- Inscrire la démarche clinique dans l'accompagnement du quotidien (Le raisonnement clinique active l'observation orientée par les hypothèses issues de questionnements à partir de faits recueillis par l'observation ou l'écoute).

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PRÉ-REQUIS

- Inscription individuelle : prise en compte de l'expérience et/ou du diplôme (Niv. 2 minimum du secteur médico-social ou soin).
- En intra : profils des bénéficiaires déterminés avec l'établissement selon les objectifs définis, la dynamique d'équipe, ...
- Aucun pré-requis spécifique.

Tarif (Hors frais de déplacement)	1100 € HT par groupe (4 séances de 2h00)
Durée	8 heures / 4 jour(s)
Effectif par session	6 mini > 12 maxi
Modalité	Présentiel
Niveau indicatif de formation	Niveau 3 à 7
Délai d'accès	Mise en œuvre réalisée sur demande
Accessibilité	- Sur site, l'établissement d'accueil met à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public handicapé. - L'Atelier des Pratiques possède des locaux adaptés (UFR/PMR). - Besoin d'une aide technique spécifique (LSF,...) : nous contacter.
Contact	0685074564 f.ferey@atelierdespratiques.fr www.atelierdespratiques.fr
Réf.	M023_APP
Date version	janv. 2021



PROGRAMME

Contenu

S'appuyant sur les situations de travail spécifiques au secteur social, médico-social et sanitaire ainsi que sur les problématiques de la relation « soignant/soigné » ou « accompagnant/accompagné », l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) peut être considérée comme une nouvelle forme de formation dont les contenus sont axés sur l'expérience et la formalisation des pratiques professionnelles.

- Proposition d'un espace d'échanges et de réflexion afin de permettre **une prise de distance** par rapport à l'accompagnement.
- Facilitation de **la compréhension des situations** rencontrée sur le terrain, dans la relation avec les personnes accompagnées et dans la relation avec leur environnement familial, social, affectif...
- Soutien à **la construction d'une « culture » d'équipe** basée sur le respect, la cohérence et la cohésion des pratiques.

Il s'agit de :

- **Redonner du sens** à l'accompagnement et réinterroger les objectifs des propositions mise en place ou à venir (en lien avec le projet de la structure).
- **Développer la complémentarité** des connaissances et des compétences pluri-professionnelles, réunir et analyser les observations réalisées sur le terrain.
- **Faire émerger un questionnement** sur une situation problématique vécue par une ou plusieurs personnes accompagnées, un ou plusieurs professionnels ou sur des besoins particuliers exprimés explicitement ou implicitement et explorer des pistes d'accompagnement adaptées à cette situation.

Moyens pédagogiques et didactiques & cadre d'intervention

Le mode de travail pédagogique s'appuie essentiellement sur un accompagnement méthodologique dans **l'analyse de situations de terrain** rencontrées par les participants. Des apports théoriques, en lien avec les problématiques avec les situations étudiées, jalonnent les différents temps de travail.

En terme de rythme, il est idéalement préconisé de mettre en œuvre un minimum de 4 séances de travail non consécutives (1 mois entre chaque environ). La durée de travail de chaque séance est de 2 heures. Un travail d'analyse inter-séance pourra alors être mis à profit et favorisera la prise de distance. En fonction des contextes et des organisations, si cette rythmicité ne peut être mise en place, des journées entières de 6 à 7 h pourront être organisées.

Les règles d'échanges au sein du groupe de travail (confidentialité, respect de la parole de chacun, ...) seront précisées en début d'intervention.

INTERVENANT(S)	SUIVI & ÉVALUATION	ATTESTATION DE FORMATION
- Lénaig KLEINBAUER, Psychologue clinicienne. - Concetta PAGANO, certifiée à l'analyse des pratiques et à la supervision (approche systémique). - Marie-Laure GARIN, DIU Soins Palliatifs et accompagnement / Prise en charge de la douleur / Gériatrie. - Kathrin JOESTER, Psychologue spécialisée dans les parcours handicaps et troubles du développement.	Analyses et études de situations d'accompagnement et/ou de soin	Analyse des Pratiques Professionnelles : méthodologie d'utilisation de la démarche clinique dans l'accompagnement du quotidien